Urbanités 1er juin 2026
Compte rendu

Francine Wegmüller, présidente de la SIA Vaud, ouvre le débat en déplorant le fait que les rivières en ville soient reléguées à des rôles anecdotiques. Après la canicule que notre pays a vécu à la fin du mois de mai, il devient d'autant plus urgent d'agir face au changement climatique, et dans cette optique la place de l'eau en ville doit être impérativement discutée.

Georgia Malapani, membre du Groupe Environnement et Durabilité de la SIA Vaud, remercie et présente les intervenant·es de la soirée : Luca Rossi, Stéphanie André, Marco Rampini, avant de passer la parole au premier orateur.



Renaturer, Revitaliser, Remettre à ciel ouvert, Revaloriser - Re- tout est là !
Luca Rossi, Spécialiste en hydrologie urbaine, Responsable VSA Suisse romande

Renaturation, revitalisation, remise à ciel ouvert, revalorisation sont les mots clés avec lesquels Luca Rossi débute son intervention. Le préfixe « re » que l'on retrouve dans tous ces termes, peut revêtir plusieurs significations : répétition, retour à un lieu ou état antérieur, action en sens contraire, sens augmentatif, valeur intensive. Si toutes ces acceptions seront abordées au cours de la conférence ; il faut au préalable se demander comment nous en sommes arrivé·es au « re ».

Luca Rossi présente une ancienne carte de de la ville Lausanne avec deux rivières, la Louve et le Flon. Historiquement, l'eau est donc présente au cœur de la ville. Mais avec le développement urbain, ces cours d'eau se sont transformés en égouts à ciel ouvert, provoquant de multiples problèmes tels que des épidémies. La solution radicale de tout enterrer s'est donc rapidement imposée. En parallèle, le développement de systèmes de pompage a permis d'aller s'approvisionner en eau en dehors de la ville.

Dans les années 60-70, la situation évolue avec l'arrivée des Plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE), qui sont aujourd'hui obligatoires pour toutes les communes. Les rivières urbaines y figurent.

Luca Rossi évoque ensuite le changement de paradigme actuellement en cours qui, pour diverses raisons, prône désormais un retour de l'eau en ville. Lutte contre le changement climatique, les inondations et les canicules, protection de la biodiversité, amélioration de la qualité urbaine, on redécouvre l'eau comme une ressource pour la ville, et ceci à bien des égards.

Luca Rossi présente ensuite l'exemple du concept cours d'eau à Zürich qui, en 1988, adoptait une approche visionnaire avec des objectifs ambitieux : recharge des nappes phréatiques, augmentation de l'évaporation, corridors verts, sentiers pédestres, etc.

Il poursuit en soulignant que dans les faits, il est souvent compliqué de retrouver le vrai état du cours d'eau ; ce sont souvent des cours d'eau dits « ornementaux » qui sont mis en place. Ces derniers permettent d'absorber les pluies fréquentes et de soulager les infrastructures. Il s'agit aussi d'une option financièrement intéressante car cette eau claire ne termine pas sa course dans la STEP. Enfin, ces cours d'eau sont faciles d'accès et ne présentent aucun danger en cas de crue.

Depuis novembre 2025, le PGEE 2.0 a vu le jour et il intègre désormais des notions comme la ville éponge, le ruissellement et la protection des eaux souterraines. Les rivières urbaines y prennent aussi de l'importance.

Luca Rossi est également membre du VSA, l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux. Cette dernière publie de nombreux exemples de projets de renaturation dans tout le pays.

Il termine en évoquant deux aspects moins évoqués lorsque l'on parle de rivières urbaines : la participation de ces dernières à la ville éponge, et la revitalisation de sources urbaines. Ce dernier aspect, plutôt méconnu, consiste à remettre au jour d'anciennes sources abandonnées en créant des cheminements d'eau des écoulements de fontaines ou encore des déversoirs d'eau potable. Il invite le public à repérer ces sources qui actuellement finissent dans les égouts.

Pour conclure sa présentation, il rappelle que dans ce préfixe « re » évoqué en début de présentation, tout est là ! Les cours d'eau apportent une plus-value sur de nombreux aspects. Il invite les professionnel·les à exploiter les potentielles synergies, à profiter d'un projet pour mettre en place une renaturation et à documenter les éventuelles réalisations.

Rivières en milieu urbain vaudois - Une réalité complexe !
Stéphanie André, Cheffe de la division ressources en eau et économie hydraulique, Direction Générale de l'Environnement - État de Vaud

Stéphanie André débute son intervention en présentant le contexte vaudois en matière de revitalisation. Le canton compte 3600 km de cours d'eau, dont 20% sont très atteints. Une planification stratégique cantonale de revitalisation des cours d'eau a été réalisée et a défini des priorités. Les objectifs de l'OFEV visent la revitalisation de 150 km très atteint d'ici 2090 (ce qui représente 1,9 km par an). En 2025, le bilan est encourageant : 112 projets réalisés, ce qui représente 51 km revitalisés, dont 10 remis à ciel ouvert.

Les rives du lac font également partie de la stratégie cantonale. En effet, le canton compte 194 km de rives, dont près de 60% sont très atteints. Les objectifs visent une revitalisation de 28,5 km d'ici 2090 (ce qui représente 350 m par an). En 2025, 12 projets étaient en cours et deux avaient été réalisés.

Stéphanie André présente ensuite une carte des cours d'eau dans le canton selon leur état écomorphologique. Sans surprise, c'est dans les centres des villes que se trouvent les cours d'eau les plus atteints. Mais les priorités en ce qui concerne la revitalisation se concentrent sur des territoires plus périphériques comme les grands plateaux, car la planification doit tenir compte du rapport entre bénéfice écologique et coût/difficulté de réalisation.

Elle rappelle ensuite que les rivières urbaines ont été oubliées au fil du temps ; les constructions qui les recouvrent aujourd'hui et la qualité douteuse de ces eaux devenues souterraines rendent la revitalisation compliquée. Dans la situation actuelle, les eaux ne contribuent ni à la gestion des aléas climatiques (inondations, ruissellement), ni à la nature en ville (ombrage, accueil du public).

Comment donc provoquer l'envie de revitaliser ? Quel sera le catalyseur ? Plusieurs motivations peuvent mener à une revitalisation : offrir des espaces de détente/loisir, amener des îlots de fraîcheur, revaloriser la nature urbaine, protéger la population des inondations, garantir la durabilité du cours d'eau, gérer les eaux de manière intégrée, etc.

Dans le chemin à parcourir jusqu'à la réalisation d'un projet, la question du maître de l'ouvrage se pose d'emblée. Sur les tronçons dits « non corrigés » (ce qui représente 3200 km, soit la grande majorité), les communes sont en charge, et sur les tronçons dit « corrigés », le Canton (via la Direction générale de l'Environnement - DGE) est en charge. Stéphanie André rappelle néanmoins la nécessité d'un travail main dans la main entre communes et Canton, et ce des études à la réalisation.

Elle présente ensuite les différentes étapes à parcourir si une commune souhaite libérer une rivière. La porte d'entrée est celle de la DGE-Eau, puis les étapes et procédures se succèdent jusqu'à la réalisation, un processus qui peut selon les cas durer de 3 à 10 ans.

La question du financement des projets est également abordée. Entre le début du projet et la demande de permis de construire, le Canton subventionne le projet à hauteur de 60%, le reste étant à la charge de la commune. Puis, dès l'octroi du permis de construire, il est possible de demander à la Confédération des financements allant de 35 à 80% selon les critères. Selon les cas, la commune participe donc uniquement à hauteur de 5%. Stéphanie André rappelle toutefois que ces subventions impliquent le respect de certains critères, notamment en termes de marchés publics et de gestion intégrée.

Elle présente ensuite quelques exemples vaudois.

Le premier concerne un cas où le gabarit ne peut pas être changé : la Broye à Payerne, avec une renaturation de 160 mètres en traversée de ville. Pour ce projet, le catalyseur a été la requalification du centre-ville, un projet global souhaité par la commune et qui a pu intégrer la renaturation de ce cours d'eau, avec notamment la création d'un parc et d'espaces publics. Les réflexions ont commencé en 2019 et les travaux se sont terminés en 2024.

Le second exemple illustre une remise à ciel ouvert, celle de la Valleyre au Mont-sur-Lausanne, des travaux effectués en marge d'un plan de quartier et qui sont toujours en cours. Stéphanie André relève que la présence de sites pollués a compliqué le projet en faisant exploser les coûts et le calendrier.

Enfin, le dernier exemple concerne la Lutrive, un projet visant à redonner de l'espace à un cours d'eau canalisé. Pour ce projet, le point de départ a été celui de la sécurité, car les débordements étaient fréquents. Les modifications prévues redonnent à la rivière sa largeur naturelle de 17 mètres (contre 4 actuellement) et permettront aussi la migration piscicole. Plusieurs aspects participatifs ont pu être mis en place à différents stades du projet. L'enquête publique est en

cours depuis le début de l'année et a récolté deux oppositions, qui représentent 20 propriétaires privés.

Stéphanie André conclut en évoquant les leviers et les freins à considérer au moment de débuter un projet. Elle souligne tout particulièrement la nécessiter d'anticiper les différents enjeux, et de motiver et impliquer toutes les parties prenantes du projet.

La Drize résurgence d'une rivière
Marco Rampini, Architecte Paysagiste, Atelier ADR

Marco Rampini débute son intervention en présentant son bureau, qui compte une trentaine d'architectes paysagistes et a travaillé sur plusieurs projets en lien avec l'eau à Genève. Il s'occupe actuellement de la remise à ciel ouvert de la Drize.

Pour comprendre l'origine de ce projet, il faut revenir sur 25 ans de renaturation et plus de 100 réalisations à Genève, avec l'objectif sous-jacent de reconnecter les bassins versants de l'Aire et de la Drize. En effet, comme dans de nombreuses villes, les rivières de la cité de Calvin ont disparu du centre-ville au fil des siècles et du développement urbain. Marco Rampini illustre ces changements avec quelques images et plans historiques.

Le projet de remise à ciel ouvert de la Drize a débuté en 2021-2022 par l'élaboration d'un avant-projet général, qui en précise les ambitions : créer une véritable rivière, un axe structurant pour la mobilité douce et une continuité d'espaces publics. Le projet mobilise une vaste équipe de mandataires aux compétences pluridisciplinaires.

Les enjeux sont nombreux, en particulier celui de la protection contre les crues. Mais il a également fallu prendre en compte les aspects liés à la géologique, aux nappes phréatiques, à la pollution des sols, etc.

Le projet définit différents secteurs, avec une première phase débutée au centre du tronçon. Les autres phases s'étendront jusqu'en 2030 et au-delà.

Marco Rampini présente les étapes en cours, ainsi que des images des chantiers dans les différents secteurs.

Table ronde
La table ronde soulève plusieurs questions qui sont discutées et débattues avec les intervenant·es de la soirée :

- Comment protéger ces nouvelles rivières ?
- Quel monitoring pour effectuer le suivi ?
- Comment gérer les attentes de la population à la fin du projet, qui est parfois « nu » au début (petits arbres au lieu des grands sur les photos) ?
- Quid de la qualité des eaux (polluants) ?